

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 février 2017

~~~~~

**Date de la convocation : 30 janvier 2017**

L'an deux mille dix-sept, le six février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de CAUGE, se sont réunis en la salle du conseil de la mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MAILLARD, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Marie MAILLARD, Jean-Claude GIRARDON, François NAY, Sylvia GOUPIL, Guillaume BOUCHARD-LASALLE, Patrick TENOT, Laurent SINOIR, Didier MARTIN, Christophe KANINKA, Pascale FIASSE, Alexandra BEAUCOUSIN, Laurent BARBIER Jacqueline COUSSENS, Laurent DARDE.

Etaient absents excusés : Jean-Damascène UWAMUNGU

Jean-Damascène UWAMUNGU donne pouvoir à Patrick TENOT

Le Maire ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

### ■ **Compte-rendu de la séance du 5 décembre 2016**

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 5 décembre 2016 adressé par courrier, après avoir noté les demandes de modification de Monsieur Laurent BARBIER sur le dernier compte rendu.

Sur le paragraphe « l'état d'avancement du mille-club » : Laurent BARBIER réitère sa demande, partagée et enrichie par Laurent DARDE pour que la population soit consultée, au regard du coût du remplacement des poteaux estimé à 38 000 € (scénario 3) qui resserre les écarts entre les différents scénarios. Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil que la population a été consultée dès le début du projet. Laurent BARBIER propose que la population soit consultée sur le choix du projet et non sur des propositions initiales, de nombreuses personnes n'ont pas nécessairement eu d'idées de projet et souhaiteraient toutefois indiquer leur préférence parmi les projets proposés. Les Membres du Conseil, à la majorité, décident de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur Laurent BARBIER demande que soit modifié le paragraphe sur la circulation à Branville : Il signale qu'il y a toujours autant de circulation à Branville de non riverains et à vitesse élevée, et insiste sur la dangerosité avec les enfants qui utilisent le transport scolaire. Monsieur le Maire enverra un courrier à la gendarmerie pour faire respecter cette réglementation. Monsieur Laurent BARBIER réitère la demande de nombreux riverains du début de la route de la chapelle d'installer un panneau sur le terreplein central de la RD 31 indiquant l'interdiction de tourner à gauche, sauf riverains.

### ■ **Vote du compte de Gestion 2016**

Après lecture d'exécution du budget principal,

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2016 de Monsieur le Trésorier.

### ■ **Vote du Compte Administratif 2016 :**

Après avoir présenté le Compte Administratif du Budget principal, Monsieur le Maire quitte la salle pour se conformer à la réglementation, Christophe KANINKA donne lecture des opérations financières 2016 et précise que les recettes se sont élevées à 889 969,10 € dont 834 575,62 € en section de fonctionnement et 55 393,48 € en section d'investissement.